ANNEXE

Dispositions relatives au déroulement de l'examen théorique et pratique pour juge HoopAgi SCS

Schweizerische Kynologische Gesellschaft
Société Cynologique Suisse
Società Cinologica Svizzera

Geschäftsstelle / Secrétariat / Segretariato
Thalstrasse 49
CH - 4710 Balsthal
Telefon 031 306 62 62
E-Mail info@skg.ch
Homepage www.skg.ch
Homepage www.polydog.ch

Table des matières

1	GÉNÉRALITÉS	3
2	GÉNÉRALITÉS SUR LES EXAMENS	3
3	CONTENU, DÉROULEMENT ET RÉUSSITE D'UN EXAMEN	3
4	GESTION ADMINISTRATIVE	5
5	EXAMENS NON VALIDES	6

(La forme masculine est utilisée par simplicité, même pour la forme féminine)

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 Les dispositions d'exécution règlent le déroulement et le contenu des examens conformément au point 8 du règlement de formation et d'examen « Juge HoopAgi SCS ».

1.2. L'examen théorique et pratique est organisé et réalisé par l'organisateur de la formation des juges (Commission Polydog ou mandataire),

2 GÉNÉRALITÉS CONCERNANT LES EXAMENS

L'organisateur du cours de juges est tenu d'offrir et d'organiser l'examen théorique ainsi que l'examen pratique. Les personnes ayant suivi la formation sont tenues de passer l'examen théorique (ET), ainsi que l'examen pratique (EP) auprès du prestataire de formation.

3 CONTENU, DÉROULEMENT ET RÉUSSITE D'UN EXAMEN

3.1 Examen théorique

3.1.2 Contenu et déroulement de l'examen
L'examen porte sur l'ensemble des matières théoriques enseignées lors de la formation de juge HoopAgi SCS.
Les questions d'examen sont élaborées par les enseignants du cours. Pour chaque question, il y a 4 options de réponse.
L'examen théorique dure au maximum 30 minutes et comprend 20 questions à choix multiples (CM) dont:

- 10 questions à choix unique (1 seule réponse correcte)
- 10 questions à choix multiples (2 réponses correctes ou plus)

Le type de question (à choix simple ou multiple) doit être spécifié.

3.1.3 Aides
Aucune aide ne doit être utilisé et aucune note ne doit être prise.

3.1.4 Évalutation

-	réponses correctes:	¼ point chacune
-	réponses incorrectes:	¼ point chacune
-	Nombre de points maximum pouvant être obtenus:	20

Les notes sont attribuées selon la clé de répartition suivante:

18.0 à 20.0 points	Note	6.0	
17.0 à 17.75 points	Note	5.5	
16.0 à 16.75 points	Note	5.0	
15.0 à 15.75 points	Note	4.5	
14.0 à 14.75 points	Note	4.0	suffisant
0.0 à 13.75 points			insuffisant

L'examen est considéré comme réussi si le candidat obtient au moins la note 4.0, correspondant à la qualification «suffisant».

Le résultat de l'examen théorique est communiqué oralement, si possible immédiatement après la correction de l'examen. Aucune correspondance n'est échangée au sujet de l'examen théorique. Les questions d'examen ne doivent pas être remises aux candidats.

3.2 Examen pratique

3.1.1 Apprenti juge

Avant l'examen, le candidat est tenu de participer à au moins 2 compétitions officielles de HoopAgi en tant qu'aspirant (apprenti juge).

3.1.1 Examen pratique

Chaque candidat planifie un parcours pour la classe Beginners et pour les classes 1,2 et 3. L'instructeur esquisse les directives pour l'espace prévu à cet effet ainsi que pour les éléments à utiliser pour le parcours qu'il doit réaliser.

Les plans de parcours doivent être envoyés à l'instructeur au moins 10 jours avant la date de l'examen. Celui-ci évalue leur conformité au règlement, leur adéquation avec le niveau et d'autres critères.

Chaque participant s'organise pour être accompagné d'un team maître/chien pour l'examen pratique du jour. Ce binôme doit être en mesure d'effectuer au moins un parcours de la classe Beginners.

Le jour de l'examen, chaque participant se voit attribuer, par tirage au sort, l'une des classes de compétition énumérées ci-dessous, sachant que seules les classes correspondant aux capacités des sujets convoqués peuvent être choisies:

- Classe Beginners
- Classe 1
- Classe 2
- Classe 3

Le candidat réalise un parcours correspondant à la classe qui lui a été attribuée, en utilisant le modèle approprié parmi les plans qu'il a préparés et soumis à l'évaluation avant l'examen.

Quatre équipes (maître/chien) doivent effectuer ce parcours.
Le candidat juge les parcours et transmet à chaque fois un commentaire aux experts.

Les experts évaluent le travail d'examen, ainsi que le jugement des parcours par le candidat à l'aide d'une feuille d'évaluation, qui lui a été envoyée au plus tard 10 jours avant l'examen.

Lors de la discussion finale qui suit, l'examen est passé en revue et discuté point par point avec le candidat à l'aide de la feuille d'évaluation.

Les différents critères d'évaluation figurant sur la feuille d'évaluation doivent être mesurables et compréhensibles grâce à une échelle de points. L'évaluation porte aussi bien sur le jugement et les relations avec les conducteurs de chiens que sur l'organisation et le déroulement des épreuves. Important : en cas d'infraction à la législation sur la protection des animaux par un participant, le candidat à l'examen doit interrompre le parcours.

L'examen pratique est organisé par un instructeur de la formation avec la participation d'un expert externe. La décision de l'expert est déterminante pour la réussite de l'examen. Un expert peut examiner au maximum 12 participants par jour d'examen.

4 GESTION ADMINISTRATIVE

4.1 L'organisateur de l'examen annonce à la commission Polydog les candidats qui ont réussi les parties théorique et pratique de l'examen. Ceux-ci sont autorisés à fonctionner comme juges lors de concours HoopAgi. Ils sont inscrits sur la liste des juges sur le site internet de la commission Polydog.

4.2 L'organisateur de l'examen signale à la commission Polydog les candidats qui ont échoué à l'un ou aux deux examens. La commission Polydog tient une liste à jour.

4.3 L'organisateur de l'examen informe la commission Polydog lorsqu'il s'agit de candidats qui répètent l'examen. Si l'examen pratique et théorique sont tous deux réussis, les candidats peuvent être nommés juges. Ils sont inscrits sur la liste des juges sur le site internet de la commission Polydog.

4.4 Lieu et durée de conservation du matériel d'examen

Tous les documents relatifs aux cours et aux examens doivent être remis à la personne responsable de HoopAgi au sein de la commission Polydog. Celle-ci doit conserver les documents sous forme électronique (scan) pendant une période de deux ans.

5 EXAMENS NON VALIDES

5.1 En cas de tricherie pendant l'examen, celui-ci sera déclaré nul par les experts. Les frais d'examen ne peuvent pas être remboursés.

5.2 La répétition d'un examen déclaré non valable doit être demandée par écrit à Polydog et la demande doit être acceptée.

5.3 En cas d'infraction à la législation sur la protection des animaux pendant l'examen pratique, celui-ci doit être interrompu.